



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 07/12/2021

Le sol à La Réunion : un espace à partager

Les partenaires signent une déclaration d'intention pour la préservation et la régulation du foncier

Le sol n'est pas une ressource illimitée et les espaces naturels, forestiers et agricoles ne peuvent pas être considérés comme une ressource inépuisable dédiée exclusivement à l'urbanisation. C'est pourquoi la gestion économe et partagée des espaces représente un enjeu majeur pour le développement durable à La Réunion. En effet, la ressource foncière conditionne le potentiel de développement des activités économiques, de la production agricole, des constructions de logements et des aménagements urbains sur le territoire.

La préservation des sols contribue par ailleurs à la lutte contre le changement climatique par l'absorption du CO₂ et des pluies et à la préservation de la biodiversité.

Les travaux de la convention citoyenne, puis la loi «*Climat et Résilience*» adoptée le 22 août dernier, nous engagent collectivement dans une trajectoire de zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici 2050. L'objectif fixé au niveau national est de réduire de moitié le rythme de consommation de l'espace dans les 10 prochaines années.

Face à ces enjeux, une gestion économe et équilibrée des ressources non renouvelables devient indispensable. C'est pourquoi l'État, la Région et le Département ont décidé de travailler ensemble sur les objectifs et moyens permettant de concilier la préservation de l'espace agricole et naturel avec les enjeux de développement urbain et économique.

Les enjeux à La Réunion.

À La Réunion, l'emprise urbaine augmente régulièrement (un peu plus de 130 ha/an pour un territoire de 2 512 km²). La surface agricole utilisée a diminué de 10 % en 10 ans et atteint désormais à 38 700 hectares. Ce constat appelle une action volontariste pour répondre à l'ambition d'autonomie alimentaire en 2035, alors que les besoins en logements et en équipements restent considérables au regard notamment de la croissance démographique.

Le programme d'action pour le territoire

Jacques Billant, préfet de La Réunion, Huguette Bello, Présidente du Conseil régional, et Cyril Melchior, Président du Conseil départemental, ont réuni le jeudi 2 décembre les acteurs concernés par la politique foncière à La Réunion, à l'occasion d'un colloque.

Cette ambition se traduit dans une déclaration d'intention signée à l'issue du colloque qui prévoit notamment une charte «zéro artificialisation nette». Cette dernière pourra être signée par l'ensemble des partenaires institutionnels volontaires. Elle permettra de recenser et faire connaître les outils à disposition des acteurs et des exemples de bonnes pratiques.